

Voltaire aujourd'hui

Hommage au professeur Habib Mejdoub

Sous la direction de

Wafa Elloumi & Mouna Abdesslem

Actes de la journée d'étude organisée par le Département de français de la
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax, le 21 novembre 2022

Publiés avec l'appui du Laboratoire d'Études et de Recherches
Interdisciplinaires et Comparées (LERIC)



Le présent numéro constitue les actes de la journée d'étude *Voltaire aujourd'hui*, organisée le 21 novembre 2022, en hommage au professeur Habib Mejdoub pour honorer sa mémoire en tant que chercheur spécialiste de Voltaire, tout en saluant son engagement au sein de l'institution universitaire. Cette manifestation scientifique internationale a réuni des chercheurs qui ont proposé une relecture de l'œuvre voltairienne en interrogeant la persistance de sa pensée dans l'espace intellectuel contemporain. Les différentes contributions ont exploré de nouvelles voies d'approche de l'œuvre, de la philosophie et de la figure de Voltaire, en les confrontant aux enjeux et aux débats de notre temps.

Ce numéro spécial réunit neuf articles qui étudient la place qu'occupe encore Voltaire dans notre modernité, plus de deux siècles après sa disparition, et qui montrent que sa pensée et son œuvre continuent de nourrir les débats intellectuels, politiques et culturels contemporains.

<https://recherches-universitaires-flshs.com>

Ce site permettra aux internautes qui s'y inscriront via l'«Espace Membre» de consulter ou de télécharger des articles déjà parus dans les numéros précédents de la revue, ou de soumettre des articles pour évaluation, à paraître après acceptation, dans un prochain numéro.

Remerciements

Nous tenons tout d'abord à exprimer nos sincères remerciements aux éminents chercheurs qui ont lu et évalué toutes les communications et qui ont contribué au bon déroulement du processus de publication de ce numéro spécial *Voltaire Aujourd'hui* :

Hervé BISMUTH

Mohamed CHAGRAOUI

Kamel FKI

Martine JACQUES

Saadia KHABOU YAHIA

Hedia KHADHAR

Halima OUANADA

Bernadette REY MIMOSO-RUIZ

Gerhardt STENGER

Nous remercions également M. Sadok DAMAK pour son engagement et son accompagnement précieux durant les travaux de préparation à la publication de ce numéro spécial.

<https://recherches-universitaires-flshs.com>

Ce site permettra aux internautes qui s'y inscrivent via l'«Espace Membre» de consulter ou de télécharger des articles déjà parus dans les numéros précédents de la revue, ou de soumettre des articles pour évaluation, à paraître après acceptation, dans un prochain numéro.

Table des matières

Remerciements – iii

Avant-propos – v

Wafa Elloumi & Mouna Abdesselem (Université de Sfax)

Première partie : Voltaire, les fondements d'une pensée d'actualité

1

Abdeljalil Karoui (Université de Tunis), *Le Fanatisme ou Mahomet le Prophète*, une pièce controversée de Voltaire – 1

2

Arselène Ben Farhat (Université de Sfax), La modernité de Voltaire : *Le Dictionnaire philosophique* comme exemple – 19

3

Mouna Abdesselem (Université de Sfax), « ...il faut regarder tous les hommes comme nos frères », Une philosophie de la tolérance : la place de Voltaire – 37

Deuxième partie : Figures et représentations de Voltaire

4

Linda Gil (Université Paul Valéry Montpellier 3), « Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur », Voltaire après Voltaire par Condorcet : figure nationale ou universelle ? – 51

5

Makki Rebai (Université de Sfax), Visages de Voltaire au XIXe siècle – 63

6

Raoudha Allouche & Yamen Feki (Université de Sfax), Voltaire caricaturiste, Voltaire caricaturé – 81

Troisième partie : Voltaire au cœur des débats contemporains

7

Gerhardt Stenger (Nantes Université), Voltaire et l'extrême droite française – 99

8

Halima Ouanada (Université Tunis El Manar), Voltaire l'intemporel ! – 115

9

Habib Jamoussi (Université de Sfax), Vie et mort de Voltaire, une perpétuelle icône des Lumières – 122

Voltaire l'intemporel !

Halima Ouanada

(Université Tunis El Manar)

Résumé

Voltaire continue aujourd'hui de provoquer le débat, susciter la méfiance, voire le rejet, notamment dans le monde arabo-musulman où sa pièce Mahomet ou le fanatisme lui vaut une réputation d'auteur anti-islamique. Et pourtant, ce même Voltaire est abondamment cité comme une référence pour la défense de la liberté, de la tolérance et de l'esprit critique. Cet article examine deux exemples de l'actualité permanente de Voltaire : sa défense de la cause animale, qui anticipe les débats contemporains sur le végétarisme et le droit animal, et son traitement de la liberté d'expression. Dans les deux cas, le même mécanisme est à l'œuvre : les contradictions entre les prises de position théoriques et les pratiques effectives ne constituent pas une faiblesse, mais le gage d'une humanité qui rend Voltaire toujours accessible et toujours contemporain.

Mots-clés

Voltaire, cause animale, végétarisme, liberté d'expression, tolérance, contradictions.

Introduction

Voltaire continue aujourd'hui encore de provoquer le débat, de susciter la suspicion, la colère, voire la haine de certains, notamment des adversaires des Lumières. C'est justement, à mon sens, ce qui fait de lui un auteur toujours intéressant, proprement intemporel, qui, depuis le XVIII^e siècle, agit sur le présent et investit notre actualité. Il continuera certainement d'irriguer les débats à venir, en raison des sujets brûlants qu'il a su soulever et placer au cœur du siècle des Lumières, sujets qui reviennent inlassablement aujourd'hui. Tout est actuel chez ce philosophe, et jusqu'aux contradictions. Elles en sont à la fois la marque et la garantie.

I- La défense de la cause animale : une actualité saisissante

La question animale occupe une place remarquable dans l'œuvre voltairienne. Ses *Questions sur l'Encyclopédie* en sont la preuve. Rappelons tout de suite que loin d'être une prise de conscience toute récente, fruit du progrès scientifique ou de la prolifération au XVIII^e s. des organisations de défense des droits des animaux, cette interrogation sur le rapport entre l'homme et l'animal, sur la

sensibilité de ce dernier, sur sa ressemblance avec l'humain, sur la responsabilité morale que sa souffrance engage, avait déjà profondément préoccupé les Anciens. Il suffit de parcourir les écrits d'Aristote, de Plutarque — auteur de *L'Intelligence des animaux* — ou de Porphyre pour se rendre compte de l'actualité, à leur époque, de cette thématique.

Voltaire s'inscrit nettement dans cet héritage. Fortement influencé par Porphyre, dont il vante la sagesse et la justice envers les animaux, par Plutarque et par le philosophe anglais Locke. Il puise chez ces auteurs les arguments pour contester la théorie cartésienne de l'animal-machine, fustiger une certaine tradition théologique et explorer à sa manière la question de l'origine du mal. La critique de Descartes est formulée avec force dans l'article « Bêtes » du *Dictionnaire philosophique* : « Quelle pitié, quelle pauvreté, d'avoir dit que les bêtes sont des machines privées de connaissance et de Sentiment »¹.

Dans cet article, Voltaire établit un parallèle saisissant entre la sensibilité humaine et la sensibilité animale. Le passage mérite d'être cité dans son intégralité, tant il annonce les arguments contemporains de la défense animale :

Est-ce parce que je te parle que tu juges que j'ai du sentiment, de la mémoire, des idées ? Eh bien ! je ne te parle pas ; tu me vois entrer chez moi l'air affligé, chercher un papier avec inquiétude, ouvrir le bureau où je me souviens de l'avoir enfermé, le trouver, le lire avec joie. Tu juges que j'ai éprouvé le sentiment de l'affliction et celui du plaisir, que j'ai de la mémoire et de la connaissance. Porte donc le même jugement sur ce chien qui a perdu son maître, qui l'a cherché dans tous les chemins avec des cris douloureux, qui entre dans la maison, agité, inquiet, qui descend, qui monte, qui va de chambre en chambre, qui trouve enfin dans son cabinet le maître qu'il aime, et qui lui témoigne sa joie par la douceur de ses cris, par ses sauts, par ses caresses².

L'auteur attire ensuite l'attention sur les conséquences désastreuses que la thèse cartésienne produit sur l'espèce animale. Il

¹Voltaire, « Bêtes », *Dictionnaire philosophique*, in *Œuvres complètes*, éd. Th. Besterman et al., Oxford, Voltaire Foundation, 1968–2022 (OCV), vol. 35, p. 387.

² Voltaire, « Bêtes », *Dictionnaire philosophique*, OCV, vol. 35.

en profite pour dénoncer le caractère violent des expériences scientifiques pratiquées à l'époque sur les animaux vivants :

Des barbares saisissent ce chien, qui l'emporte si prodigieusement sur l'homme en amitié ; ils le clouent sur une table, et ils le dissèquent vivant [...]. Tu découvres dans lui tous les mêmes organes de sentiment qui sont dans toi. Réponds-moi, machiniste, la nature a-t-elle arrangé tous les ressorts du sentiment dans cet animal, afin qu'il ne sente pas ?³

Voltaire affirme enfin ouvertement son dégoût pour le spectacle de la boucherie et loue la tempérance des brahmanes, qu'il désigne comme « les premiers qui s'imposèrent la loi de ne manger d'aucun animal »⁴. L'appel au végétarisme est explicite :

Il n'est que trop certain que ce carnage dégoûtant, étalé sans cesse dans nos boucheries et dans nos cuisines, ne nous paraît pas un mal ; au contraire, nous regardons cette horreur, souvent pestilentielle, comme une bénédiction du Seigneur, et nous avons encore des prières dans lesquelles on le remercie de ces meurtres. Qu'y a-t-il pourtant de plus abominable que de se nourrir continuellement de cadavres ?⁵

Pour Voltaire, il n'existe aucune différence de nature entre les êtres humains et les animaux : la différence n'est que de degré. La hiérarchie entre les espèces et la supériorité de l'homme sur l'animal, prêchées par Buffon et par les théologiens, ne sont, à ses yeux, que chimères — purs produits de la vanité humaine. Car, à observer les animaux avec attention, rien ne les distingue des humains. Bien au contraire, ils peuvent se montrer bien supérieurs, comme il le note avec une ironie caractéristique :

Quel est le chien de chasse, l'orangoutang, l'éléphant bien organisé qui n'est pas supérieur à nos imbéciles que nous renfermons, à nos vieux gourmands frappés d'apoplexie, traînant les restes d'une inutile vie dans l'abrutissement d'une végétation interrompue, sans mémoire, sans idées, languissant entre quelques sensations et le néant ?⁶

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ Voltaire, « Bêtes », *Dictionnaire philosophique*, OCV, vol. 35.

⁶ *Ibid.*

Le dialogue du *Chapon et de la poularde*, composé avant même l'article « Bêtes » du *Dictionnaire philosophique*, attire l'attention sur la ressemblance entre humain et animal quant à la sensibilité. Rousseau, sur ce point, ne dira pas le contraire — pour lui, la souffrance de l'animal est une preuve de sa sensibilité et fonde en droit son rapport moral avec l'homme :

Si je suis obligé de ne faire aucun mal à mon semblable, déclare-t-il, c'est moins parce qu'il est un être raisonnable que parce qu'il est un être sensible ; qualité qui, étant commune à la bête et à l'homme, doit au moins donner à l'une le droit de n'être point maltraitée inutilement par l'autre⁷.

La parole allait-elle de pair avec les actes ? Voltaire était-il végétarien pour autant ? La réponse est sans équivoque : non. Les livres de comptes de Ferney, examinés par Christiane Mervaud dans son ouvrage *Voltaire à table. Plaisirs du corps, plaisirs de l'esprit*, révèlent des quantités considérables de viandes recherchées — dindons, canards, lapins, ortolans — que le patriarche offrait à profusion à ses convives au moment même où il rédigeait le *Chapon et la poularde*. Mervaud rappelle en outre « qu'il se faisait scrupule de manger les huîtres crues, mais aussi qu'il avait réalisé diverses expériences de décapitation sur les escargots »⁸. À l'image de nombre de ses contemporains, il semble « touché de la mort des animaux de boucherie [...] [mais] peu enclin à se passer de viande ».

La période antérieure à 1762 témoigne d'un discours bien différent. Dans ses écrits de jeunesse, le patriarche de Ferney célèbre la bonne cuisine carnée comme forme d'esthétique et de raffinement, élève le goût gastronomique au rang des valeurs de civilisation. Et, lorsqu'une nouvelle cuisine moderne se fait jour, il se range résolument dans le camp des conservateurs, déclarant à son ami d'Argental : « Je ne puis manger d'un hachis composé de dinde, de lièvre et de lapin, qu'on veut me faire prendre pour une seule viande »⁹.

⁷ J.-J. Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1969 [1755], p. 58.

⁸ Chr. Mervaud, *Voltaire à table. Plaisirs du corps, plaisirs de l'esprit*, Paris, Desjonquères, 1998, p. 142.

⁹ Voltaire à d'Argental, lettre du 15 septembre 1760, *Correspondance*, éd. Th. Besterman, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1978, t. V, p. 318.

Peut-on dès lors le croire sur parole quand il déclare, à soixante-huit ans : « Je ne mange plus de viande » ?¹⁰ On voit mal l'auteur du *Mondain*, célèbre défenseur du luxe et cultivant l'art de recevoir, prêcher le végétarisme et renoncer aux plaisirs d'une table bien garnie. Deux explications éclairent néanmoins cette évolution. La première est physiologique : souffrant constamment de coliques et de la goutte, le patriarche se trouve contraint d'adopter une autre posture alimentaire. La seconde est idéologique et philosophique : la question animale se prête admirablement à son combat contre l'Infâme, en ce qu'elle permet de dénoncer le mythe de l'âme. Relevant d'une « tactique d'accaparement », comme le suggère Renan Larue, la défense de l'animal permet au philosophe « d'envisager sous un angle neuf l'origine du mal, ou la validité de l'anthropocentrisme. L'évocation, voire la défense, du végétarisme servira aussi très souvent la cause de l'anticléricalisme »¹¹. Pivot d'un déisme militant plutôt que d'un végétarisme convaincu, la question animale intéresse Voltaire davantage pour son utilité dans le combat philosophique et politique que pour elle-même.

II- La liberté d'expression : entre principe et limites

Le XVIII^e siècle est aussi celui de la naissance du phénomène de la presse, qui s'impose progressivement en forgeant un nouvel esprit public. Voltaire se trouve face à cet essor dans une posture ambivalente : fasciné par la puissance de la parole écrite diffusée à grande échelle, il perçoit simultanément dans certains de ses excès une menace pour l'édifice intellectuel et moral qu'il cherche à bâtir.

Le contexte est celui d'une prolifération des périodiques, gazettes, quotidiens, canards et feuilles volantes dont la « curiosité [du public] est aussi insatiable que multiforme »¹². C'est surtout le libelle — et en particulier le libelle diffamatoire — qui offre à Voltaire l'occasion de formuler une réflexion d'une grande importance sur les limites à imposer à la liberté d'expression.

Voltaire, qui fut lui-même la cible de plus de trois cents libelles, se place dans le débat à rebours de certains encyclopédistes. Là où

¹⁰ Voltaire à Mme Denis, lettre du 3 mai 1762, *Correspondance*, t. VI, p. 112.

¹¹ R. Larue, *Le Végétarisme et ses ennemis. Vingt-cinq siècles de débats*, Paris, PUF, 2015, p. 183.

¹² J. Sgard (dir.), *Dictionnaire des journaux, 1600-1789*, Paris, Universitas, 1991, vol. I, p. xii.

Diderot, Montesquieu ou le chevalier de Jaucourt proposent un traitement juridique et politique du libelle diffamatoire — garantissant en droit la liberté de l'erreur, condition nécessaire du progrès de la connaissance —, Voltaire demande purement et simplement la condamnation sévère des libellistes qui dépassent, selon lui, les bienséances. Cette position entre en tension directe avec la déclaration qu'il formulait en 1765 dans la treizième lettre des *Questions sur les miracles* :

Soutenons *la liberté de la presse*, c'est la base de toutes les autres libertés, c'est par là qu'on s'éclaire mutuellement. Chaque citoyen peut parler par écrit à la nation, et chaque lecteur examine à loisir, et sans passion, ce que ce compatriote lui dit par la voie de la presse. [...] C'est par là que la nation anglaise est devenue une nation véritablement libre¹³.

Le même auteur qui proclame la liberté de la presse comme « base de toutes les autres libertés » réclame quelques années plus tard la condamnation des libellistes. La tension est assumée dans le *Traité sur la tolérance* lui-même, où il écrit : « On a pitié d'un fou ; mais quand la démence devient fureur, on le lie. La tolérance, qui est une vertu, serait alors un vice »¹⁴.

Cette formulation — l'une des plus denses de sa pensée politique — dit quelque chose d'essentiel sur la logique voltairienne : la liberté ne saurait être absolue, et la tolérance elle-même a des limites. Ce n'est pas là une simple incohérence : c'est la reconnaissance d'une tension irréductible entre le principe et ses conditions d'exercice, tension que les démocraties contemporaines continuent précisément de négocier.

En somme, que ce soit sur la question animale ou sur la liberté d'expression, le même mécanisme est à l'œuvre : Voltaire formule des principes avec une vigueur et une franchise qui lui valent une place durable dans l'histoire des idées, tout en adoptant des pratiques ou des positions qui contredisent ces principes. Ce décalage entre le dire et le faire, entre la théorie et la pratique, entre l'idéal et la vie quotidienne, n'est pas une faiblesse ou une hypocrisie. C'est le signe, au contraire, d'une pensée vivante, aux prises avec la réalité et les

¹³ Voltaire, *Questions sur les miracles*, 13^e lettre, OCV, vol. 63, p. 413. C'est nous qui mettons en italique.

¹⁴ Voltaire, *Traité sur la tolérance*, éd. J. Renwick, OCV, vol. 56C, p. 167.

résistances qu'elle oppose à ses propres aspirations. Voltaire lui-même l'admettait volontiers, en citant Plotin et Porphyre : chez les philosophes, il est « assez rare de faire ce qu'on prêche »¹⁵. Cette lucidité sur ses propres limites est peut-être la forme la plus haute de son honnêteté intellectuelle.

Bibliographie sélective

VOLTAIRE, *Œuvres complètes*, éd. Th. Besterman et al., Oxford, Voltaire Foundation, 1968–2022, 205 vol.

VOLTAIRE, *Correspondance*, éd. Th. Besterman, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1977–1993, 13 vol.

ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Gallimard, « Folio essais », 1969 [1755].

Etudes critiques

AGAMBEN, Giorgio, *L'Ouvert. De l'homme et de l'animal*, trad. fr. J. Gayraud, Paris, Rivages, 2002.

LARUE, Renan, *Le Végétarisme et ses ennemis. Vingt-cinq siècles de débats*, Paris, PUF, 2015.

MERVAUD, Christiane, *Voltaire à table. Plaisirs du corps, plaisirs de l'esprit*, Paris, Desjonquères, 1998.

ORIEUX, Jean, *Voltaire ou la royauté de l'esprit*, Paris, Flammarion, 1966.

SGARD, Jean (dir.), *Dictionnaire des journaux, 1600/1789*, Paris, Universitas, 1991, 2 vols.

¹⁵ Voltaire, « Porphyre », *Questions sur l'Encyclopédie*, OCV, vol. 42B, p. 517.

بحوث جامعية

دورية محكمة تصدر عن كلية الآداب والعلوم الإنسانية بصفافس

ر.د.م.م - 2811-6585 - ISSN

E-ISSN - 3125-9146

Recherches Universitaires

Academic Research

<https://recherches-universitaires-flshs.com/>

عدد خاص **21** Numéro spécial
(2026)

رئيس هيئة التحرير

صادق دمي

أعضاء هيئة التحرير

حافظ عبدولي — هنده عمار قيراط — سالم العيادي — علي بن نصر — نجيب شقير — حمادي ذويب — ناجي العونلي — سرور
الحشيشة — محمد الجري — منصف المحواشي — رياض الميلادي — فتحي الرقيق — عقيلة السلامي البقلوطي — سعدية يحيى الخبو



كلية الآداب والعلوم الإنسانية بصفافس

صندوق بريد 1168، صفاقس 3000 تونس

الهاتف: (216) 74 670 557 - (216) 74 670 558

الفاكس: (216) 74 670 540

الموقع الإلكتروني: www.flshs.rnu.tn